



Une balade
printanière

Hou-Hô épisode 3

Nos 5 sens
en éveil

Au fil de l'eau
épisode 3

Des hêtres
aux prédateurs

Etude sur les
chiroptères au
Scialet Robin

Les serpents,
qui sont-ils ?

LA NICHOULE

Numéro 3 | Printemps 2021

La revue naturaliste du Royans/Vercors

La Nichoule n° 3

Wiou... !

*Bienvenue dans ce troisième numéro,
qui vous plongera dans le printemps et vous fera découvrir
et revenir sur les splendeurs naturelles de notre territoire...*

Un petit groupe de travail constitué de quelques membres du groupe local LPO Royans/Vercors vous propose cette lecture qui vous sera envoyée à fréquence plus ou moins régulière, et qui vous permettra de rester en lien avec nos travaux tout en apportant des connaissances nouvelles.

Cette revue, sans prétention scientifique, est le reflet des valeurs et de l'engagement de notre groupe de naturalistes et autres amoureux de la nature. Ainsi vous y découvrirez nos expériences de terrain, des anecdotes, nos actions mais aussi des informations liées à notre territoire.

En vous souhaitant à toutes et tous, une agréable lecture...

Dans ce numéro :

Balade printanière	2
Hou-hô.....	3
Nos 5 sens en éveil	5
Au fil de l'eau : le castor européen	5
Des hêtres aux prédateurs.....	8
Etude bénévole sur les chiroptères au scialet Robin.....	10
Les serpents, qui sont-ils ?	13
Pour davantage d'informations & sources :.....	17

Balade printanière

Mi-Mai. La forêt verdit, les jours rallongent et les chants des oiseaux s'intensifient : nul doute que le printemps est là. Entre le retour des migrateurs et la succession des naissances, c'est le moment de profiter de toute cette explosion de vie.

Pour ce faire, départ à 5h, car les jours se rallongent et il ne faudrait pas manquer l'aube, cette phase aussi captivante que cruciale, où le concert des oiseaux est à son paroxysme et que les ongulés (cerf, chevreuil, chamois, etc...), sont plus faciles à observer... encore faut-il savoir où ils se trouvent ! C'est pourquoi, la destination se portera sur un plateau où se mêlent forêts et prairies, vieux arbres et clairières... c'est parti !

Arrivé sur les lieux, la fraîcheur de la nuit est encore présente, on se sent privilégié dans cette ambiance si particulière. C'est à pas feutrés et oreilles tendues que je me déplace à travers le sous-bois pour arriver à un endroit précis : une lisière de clairière, située à proximité d'une grande prairie. C'est là que les chances sont les plus grandes pour observer les grands mammifères. Grive musicienne, Pinson des arbres, Grimpereau des bois ou encore Mésange noire ponctuent mon trajet d'une mélodie riche et rythmée.

Quelques minutes plus tard, j'approche du point d'arrivée et commence à scanner le paysage aux jumelles. Dans la clairière, deux biches se nourrissent paisiblement, chacune accompagnée de son faon âgé seulement de quelques jours ! Ainsi, je me fixe aussitôt et profite de cette scène de vie à laquelle j'ai la chance d'assister. Allaitement, nourrissage et jeux vont composer cette vingtaine de minutes d'observation, jusqu'à ce que les biches décident de retourner dans le bois, suivies de leur nouveau-né.



Même si elles peuvent paraître courtes, ces rencontres nous font oublier le temps d'un instant la fatigue et l'inconfort, car assister à un échantillon de la vie de ces animaux, c'est être spectateur d'une nature encore libre dont il est nécessaire d'en tirer humilité et bon sens. Alors, à coup sûr, je ne tarderai pas à y retourner !

Romain Ribeiro



Hou-hô

Histoire de Grand-Duc, dernier épisode

Mi-avril, il est temps de retourner visiter notre couple de grand-duc. A cette époque, pas besoin d'attendre le coucher du soleil. Il est préférable d'avoir un bon éclairage pour fouiller la falaise à la longue vue. C'est toujours un peu stressant. Que va-t-on trouver ? Les oiseaux seront-ils au rendez-vous ?

Avec Bernard nous nous installons à bonne distance pour ne pas déranger. Il faut retrouver la plateforme découverte la dernière fois.

Ça y est, je l'ai ! Mais oui, la femelle est là avec un jeune de 4 semaines environ à côté d'elle.



Le mâle n'est jamais très loin.



Depuis la ponte, la femelle est restée sur l'aire pendant 5 semaines. Elle est seule à couvrir. Pendant ce temps le mâle la ravitaille. Après la naissance il doit apporter suffisamment de proies pour nourrir la femelle et les jeunes et ce, jusqu'à ce que celle-ci puisse laisser les poussins seuls pour aller chasser. Il doit être un bon chasseur s'il a plusieurs poussins à nourrir.

Comme ici avec 3 petits affamés de 4 semaines.

A cet âge la mère commence à les laisser en journée. Mais elle n'est jamais bien loin et les surveille, prête à intervenir en cas de danger.



A l'approche du crépuscule, tout comme le matin à l'aube, le poussin est de plus en plus actif. Il se déplace sur l'aire et chuinte pour réclamer de la nourriture.

D'ici deux à trois semaines, c'est à dire à l'âge de 6 à 7 semaines, il sortira de l'aire. Il s'aide du bec et des ailes pour se déplacer sur les parties herbeuses de la falaise.



Ici un jeune intrépide de 7 semaines en balade au petit matin.



A 8 semaines il sera capable de faire des petits vols autour de l'aire.



Ce n'est qu'à 10 semaines qu'il prendra réellement son envol. Il ressemble à un adulte mais ses petites aigrettes trahissent son âge. Il commence alors l'apprentissage de la chasse.

Les embûches sont nombreuses. Le taux de mortalité est estimé à 50 % pour la première année de vie.

Malheureusement d'autres couples n'ont pas eu autant de réussite que celui-ci. Victimes de dérangement ils n'auront pas pu mener à bien leur reproduction. Les sources de dérangement les plus fréquentes sont le passage à pied et l'escalade à proximité de l'aire.

Il fait nuit, nous quittons la petite famille. Pour elle commence la période d'activité.

Les photos de cet article ont été faites à 200m avec un gros téléobjectif puis grossies numériquement. Elles n'ont donc causé aucun dérangement.

Sylvie Frachet

Nos 5 sens en éveil

Avec l'arrivée des beaux jours, la nature s'embellit de jour en jour.

Ecoute-la : avec ses concerts journaliers de l'aube au crépuscule de chants d'oiseaux, de bourdonnements d'insectes qui viennent butiner les fleurs et assurent la pollinisation ;

Regarde-la, admire-la : de toutes ses couleurs que nous offre la végétation, du nuancier de vert des arbres aux multiples fleurs. Après la fonte des neiges tapis de crocus, d'érythrones, de scilles printanières, de renoncules de koepfer...pour le plaisir des yeux ;



Touche-là : de la douceur de la mousse aux piquants de certains arbustes, sens sous tes pieds nus l'herbe à la rosée du matin ;

Respire-la : l'odeur terreuse de l'humus de la forêt, les émanations après la pluie, les fleurs aux odeurs caractéristiques (narcisse, orchis bouc, lavande, chèvrefeuille...)

Goûte-la : les feuilles tout juste « débourrées » de l'alizier blanc et sa saveur d'amande, le pissenlit de la racine à la fleur, tout est bon à qui connaît ses différentes vertus, l'ail des ours, le chénopode bon Henri (épinard sauvage).

Ecoute comme ça sent bon...

Christine Roulaud

Au fil de l'eau : le castor européen

Les castors européens (castor fiber) sont surtout connus pour les barrages, les digues et les huttes qu'ils construisent sur les cours d'eau et les rivières. Et nous avons la chance de l'avoir à nouveau sur la Bourne !



BELPRESS/MAXPPP/Philippe Clément

Le Castor est le plus gros rongeur d'Europe. Il peut mesurer un mètre de long (sans la queue) avec un poids moyen de 20 kilos, variable en fonction des saisons. Le castor est facilement reconnaissable à sa queue noire, plate et ovale dans laquelle il stocke des graisses pour l'hiver. Elle mesure environ 30 cm et possède 24 vertèbres. Elle lui sert de contrepoids lors des déplacements de matériaux mais aussi de traîneau pour les jeunes !

Le castor est strictement végétarien et les besoins quotidiens d'un adulte s'élèvent à environ 2 kilos de matière végétale ou 700 grammes d'écorces. Ses plats préférés sont les saules et les peupliers pour les arbres et l'armoise (*Artemisia vulgaris*) pour les plantes.

Les traces de son activité sont bien visibles sur La Bourne ! Le castor coupe les arbres pour se nourrir mais aussi pour construire un barrage ou son terrier-hutte.



Pourquoi le castor a-t-il besoin d'un cours d'eau ?

Il n'a pas besoin d'une grande profondeur d'eau et 20 à 50 centimètres peuvent suffire. Mais dans ces eaux abritées du courant reposent des branches entièrement écorcées, son garde-manger. Par ailleurs il a besoin de construire un barrage fait de branchages afin de garantir un niveau d'eau suffisant à l'immersion de l'entrée de son gîte. En effet, l'accès au gîte est toujours immergé afin de se protéger des prédateurs. Le castor évolue donc entre ces deux milieux, aquatique et terrestre. C'est un très bon nageur et l'eau lui permet des déplacements faciles afin d'accéder à sa nourriture présente sur les berges sur une distance allant jusqu'à 30 mètres de la rive. L'activité d'une famille peut s'étendre jusqu'à 3 kilomètres sur un cours d'eau. Mais vous aurez peu de chance de les voir car ils sont actifs principalement en début et en fin de nuit.

Le castor est sociable et il vit en colonie. Il est monogame et la maturité sexuelle est atteinte à 2 ans pour les femelles. Une famille est composée en moyenne de 4 à 6 individus : les parents, les jeunes de l'année et ceux d'un an. Le castor est une espèce territoriale et il marque son territoire par une sécrétion à forte odeur de musc appelé castoréum qu'il dépose en général sur des monticules de terre au bord du cours d'eau où il vit.

A ce jour sur la Bourne nous n'avons pas pu localiser de terrier ou terrier-hutte mais nous suivons de près son activité. Une menace pour le castor est la renouée du japon, plante invasive présente sur la Bourne et qui gagne malheureusement du terrain au détriment des plantes locales nécessaires à l'alimentation du Castor.

Attention ! Le castor n'est pas un ragondin !

Pour un néophyte il peut y avoir confusion entre le castor et le ragondin. Même si les deux espèces cohabitent sur la Bourne voici quelques critères de distinction utiles :

Avant tout il faut savoir que le castor est une espèce protégée. Au début du 20^{ème} siècle la population du Rhône ne comptait que quelques dizaines d'individus car il était chassé pour sa fourrure et pour sa chair. Il fut protégé à partir de 1909. Le ragondin quant à lui est une espèce qui figure sur la liste des espèces exotiques invasives. Originaire d'Amérique du Sud il a été introduit en Europe au 19^{ème} siècle pour sa fourrure et sa chair. Echappé ou relâché dans la nature il a proliféré. Ses galeries dans les berges peuvent favoriser leur effondrement. Par ailleurs il s'attaque parfois aux récoltes (maïs, blé...) et il se reproduit rapidement. Sa maturité sexuelle se fait vers 6 mois et une femelle peut avoir 3 voire 4 portées d'environ 4 petits par an. Pour toutes ces raisons dans la Drôme il peut être piégé ou détruit à tir et ce pendant toute l'année.

Le ragondin est deux fois plus petit que le castor en poids et en taille. Il est facilement reconnaissable à ses 4 incisives orange foncé. Par ailleurs contrairement au castor le ragondin a une longue queue de rat. Pas facile à vérifier dans l'eau... Mais si vous voyez en plein jour un individu sur la Bourne ce sera certainement un ragondin car son activité est diurne aussi bien que nocturne.

Alors quelle est l'espèce sur la photo suivante ? Castor ou ragondin ?



Oui ! Gagné ! Ni l'un ni l'autre ! C'est le François Leopoldus Arodus présent sur la Bourne et qui est une espèce protégée dans le Royans !

Evelyne Pourrat

Des hêtres aux prédateurs

Je vous donnais rendez-vous dans ce numéro 3 de la Nichoule pour vous faire part de la suite de mes observations de la fructification des hêtres sur la période 2020-2021.

Alors voici un petit bilan partiel.

Abondance de petits mammifères

Je pense que lors de vos balades en forêt la quantité de cupules et de fâines au sol ne vous a pas échappé, à tel point que par endroit nous marchons sur un tapis de fruits.



Alors qu'en est-il de la population de tous les mangeurs de graines ?

Cet hiver sur le Vercors la neige a recouvert le sol de longues semaines et nous a permis de croiser les nombreuses traces des petits mammifères. Et chose plus rare nous avons même pu en observer filant de trou en trou.



En ce début de printemps nous ne pouvons pas manquer les nombreuses galeries, trous ou bruissement des feuilles mortes. Autant d'indices de la présence de ces micromammifères. On assiste à une véritable explosion de leurs effectifs.

Habituellement crépusculaires ou nocturnes, ils sont si nombreux cette année qu'il suffit de rester de jour en forêt vers un tas de branches et de patienter pour assister au déplacement furtif et pressé de ces petits rongeurs ; un véritable spectacle.

Les prédateurs au rendez-vous



Trou de campagnol



Campagnol roussâtre

Naturellement nous ne sommes pas les seuls à remarquer leur présence !

Sur terre ou dans les airs les prédateurs veillent.

Les martres ou les renards vont pouvoir nourrir d'importantes portées pour peu qu'on ne les détruise pas car ils sont toujours considérés comme nuisibles donc chassables et piégeables toute l'année ; de jour comme de nuit (le terme nuisible a été remplacé par animal susceptible d'occasionner des dégâts, cela fait plus soucieux des espèces !!!)



Les rapaces vont profiter également de cette manne pour élever des nichées plus importantes.

Les petites chouettes de montagne que nous suivons tout particulièrement par des comptages selon un protocole éprouvé semblent au rendez-vous cette année.

En effet depuis 2017, année d'abondance en micromammifères, nous avons des effectifs très faibles voire une désertion par manque de nourriture.

Mais cette année 2021 est prometteuse puisque nous relevons dans certaines forêts des densités minimales de 7 chouettes de Tengmalm au 10 km² et déjà des couvaisons en cours.

Un seul bémol : leur reproduction dépendra aussi de la présence d'arbres avec cavités. Pour cela il suffirait que nous laissions en forêt de vieux arbres mais aussi des arbres morts sur pied.

Soyons optimistes : la très bonne faînée de 2020 nous apportera sans doute une bonne reproduction des prédateurs ce que nous ne manquerons pas de vous rapporter.

Bernard Frachet



Etude bénévole sur les chiroptères au scialet Robin

Situation

Le scialet Robin se trouve sur la commune de Bouvante, dans la forêt de Lente, à une altitude de 1150 m.



Ce gouffre est très connu des spéléos, de par sa beauté et une progression technique. Il faut enchaîner 200 m de puits avant d'atteindre les parties horizontales par le biais d'une lucarne. Au total ce sont plus de 4 Km de galeries qui se développent.

Suite à de nombreux récits spéléos parlant de la présence de chiroptères en grand nombre (blog internet et bouche à oreille), des bénévoles du GCRA (Groupe Chiroptères Rhône-Alpes) décident de réaliser un inventaire chauves-souris sur cette cavité. 2 méthodes d'inventaires ont été réalisées : capture au filet et comptage à vue.

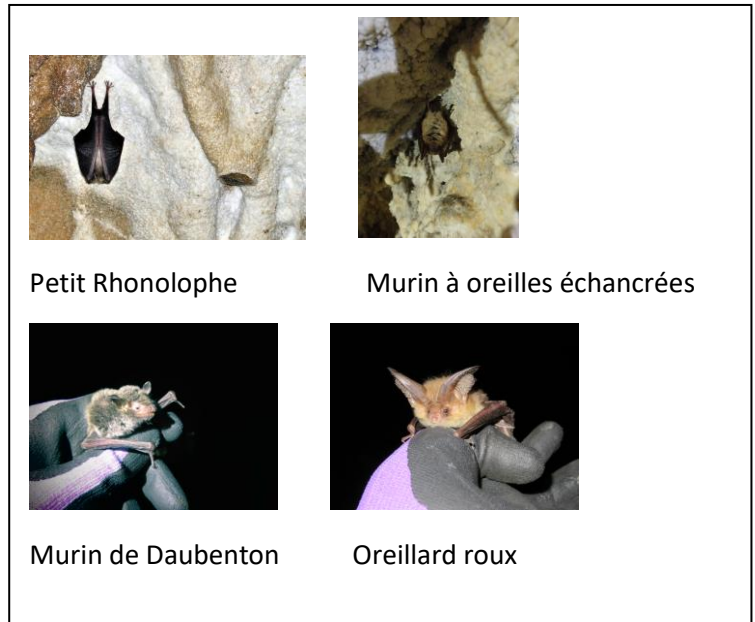
Capture au filet

5 captures en 2 ans ont été réalisées (2014/2015) par des bénévoles en possession d'une dérogation préfectorale à la capture d'espèces protégées. La période automnale a été privilégiée. A cette saison, les chauves-souris s'accouplent. Une bonne majorité des espèces se rassemble chaque nuit dans des cavités à grand volume et cela dans

diverses grottes au cours de la saison. Ce phénomène se nomme le swarming (= essaimage), permettant un brassage génétique au sein des diverses populations. Elles ne séjournent pas mais ne font que passer, c'est un lieu de rendez-vous.

Voici le résultat total des individus capturés :

Murin de Bechstein :	5
Murin de Brandt :	1
Murin de Daubenton :	19
Murin à oreilles échanrées :	58
Grand Murin :	9
Oreillard roux :	14
Petit Rhinolophe :	43
Noctule de Leisler :	1
Murin d'Alcathoé :	1
Murin de Natterer :	65



On peut voir que sur cette période de deux ans, 216 individus de 10 espèces ont été capturées pour identification et mesures, puis relâchés. Le scialet Robin est une cavité de swarming pour les chiroptères au vu du cortège d'espèces présentes, notamment le Murin à oreilles échanrées, le Murin de Natterer, le Murin de Daubenton et l'Oreillard roux.

Comptage à vue

2 visites hivernales ont été effectuées grâce à un partenariat avec les clubs spéléos locaux (Les Grotteux Vertacos et Les Taupes du Glandasse), sans qui les prospections n'auraient pu être réalisées.

Les chauves-souris se situent dans les puits et sur les parties horizontales du réseau, disséminées un peu partout dans les galeries. Elles se trouvent perchées à différentes hauteurs et à même le sol, suspendues à des petits blocs rocheux.

24 novembre 2014 : Plus de la moitié du réseau est parcouru. TPST (Temps passé sous terre) : 9h30. 150 individus sont comptés, répartis comme suit : 145 Petits Rhinolophes/2 Murins à oreilles échanrées/1 Oreillard roux/1 Murin brandt-moustache/1 Murin de grande taille.

11 février 2016 : Suite à une meilleure organisation, presque la totalité du réseau est parcourue. TPST : 14 heures. 261 Petits rhinolophes sont recensés à vue.

En conclusion le scialet Robin est un site majeur pour l'hibernation du Petit rhinolophe. C'est la plus grande colonie connue de la région Rhône-Alpes. C'est une espèce sensible au dérangement. La multiplication des réveils peut avoir une issue

fatale. Afin de la conserver, le mieux est d'éviter cette période pour faire le scialet Robin. Cependant on peut pratiquer la spéléo en hivernal en respectant des consignes.

Conduite à tenir :

- Ne pas éclairer les chauves-souris,
- Ne pas stationner à proximité ou en dessous d'elles,
- Rester discret, elles sont sensibles au bruit,
- Attention où vous marchez et où vous posez les mains, elles se tiennent à faible hauteur et parfois à quelques centimètres du sol.
- Limiter le nombre de personnes ou se répartir en plusieurs petits groupes.

La pratique de la spéléo et la conservation des chauves-souris ne sont pas incompatibles.

La belle réussite...

Depuis quelques années la LPO Drôme (Groupe Chiro) a un partenariat avec le Comité Départemental de Spéléo Drôme pour la conservation de la biodiversité souterraine. En 2020, un panneau d'information, sur la présence des chauves-souris en hiver, a été réalisé et mis en place à l'entrée du scialet Robin. L'objectif est de sensibiliser les spéléos fréquentant ce gouffre à la prise en compte des chauves-souris dans leur pratique. L'hiver est une période particulièrement sensible pour ces animaux qui hibernent.

Le comité Départemental de Spéléo de la Drôme a financé et édité ce panneau (au format A4) et mis en ligne un article et une synthèse de l'étude sur son site internet réalisé par des bénévoles du Groupe Chiroptères.



Je conclurai par la belle réussite de ce projet local qui a abouti grâce à ces partenariats et l'implication des bénévoles du groupe chiro. Leur passion et leur engagement ont permis de mener à bien ce projet de sensibilisation et conservation, de A à Z.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à ces opérations et grand merci à ceux qui ont fait les visites hivernales (logistiques, comptages, équipements et déséquipements) notamment : Thomas Deana (GCRA/Grotteux Vertacos), Céline Le-Barz (GCRA/SDNO section spéléo), Julien Cornut (GCRA/spéléo), Loïc Barril

(Grotteux Vertacos), Gabriel Desfeux (Grotteux Vertacos), Abel Ehry (Grotteux Vertacos), Stéphane Emmer (Taupes du Glandasse) et Jérôme Bonnardot (GCRA/Grotteux Vertacos).

Merci également au Comité Départemental de Spéléo de la Drôme, et notamment Patrice Fialon, agent de développement.

Jérôme Bonnardot

Les serpents, qui sont-ils ?

Le département de la Drôme héberge 7 des 12 espèces de serpents présentes en France.

Ces animaux craintifs, fuyants et fragiles alimentent de nombreuses rumeurs et déclenchent très souvent des peurs incontrôlées qui dérangent et font immédiatement, fuir ces reptiles.

Si l'on parvient à s'intéresser de plus près à ces vertébrés on arrive alors, assez rapidement à poser un regard différent et plus serein sur les serpents.

On apprend en premier lieu, qu'à l'exception de la vipère aspic, les autres serpents vivant dans la Drôme ne sont absolument pas dangereux car ils ne possèdent pas de crochets à venins, seulement de petites dents pour mieux saisir et avaler leurs proies.

Ensuite, si l'on poursuit nos recherches dans la littérature herpétologiste, on découvre dans un même temps, que tous les serpents se font très discrets et prennent la fuite à l'approche de l'homme.

Avec ces deux premiers éléments en tête la détente psychocorporelle commence déjà à se manifester auprès des personnes craintives lors des balades.

Le degré supérieur de détente sera atteint quand les herpétologues de France et de Navarre nous aurons appris et convaincu que les serpents mordent le pied ou la main de l'homme uniquement lorsqu'ils sont écrasés ou enserrés empêchant ainsi toutes formes de fuites.

Ensuite, le degré de relaxation ou l'état de sérénité dans la nature vis à vis des serpents augmentera lorsqu'on sera en capacité d'identifier les différents critères morphologiques entre couleuvres et vipères. Pour cela :



Sur la photo de gauche la couleuvre a la pupille ronde comme celles des chiens, à droite la vipère a la pupille fendue, comme celles des chats.

C'est le critère qui permet, de manière formelle, de différencier la couleuvre de la vipère.

Ensuite, le second critère déterminant est celui des écailles céphaliques : la couleuvre photo de gauche, possède de grandes écailles sur la tête tandis que celles de la vipère sont petites et pratiquement uniformes sur toute la tête.



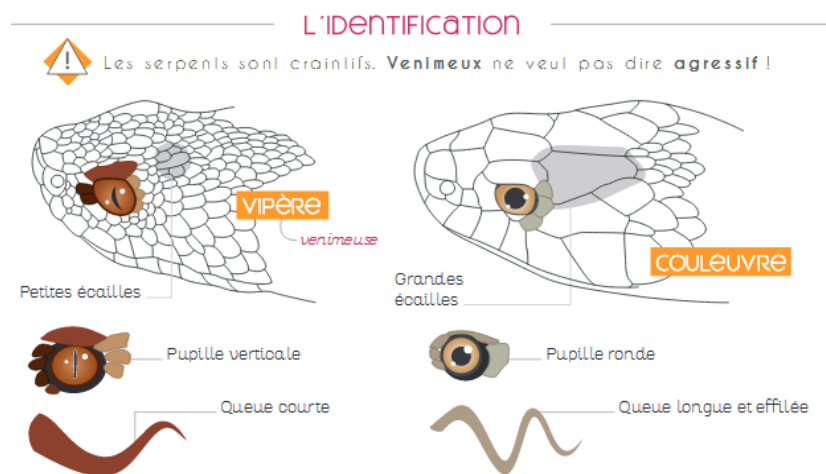
Un troisième critère pas toujours facile à observer et donc moins fiable à première vue :



C'est la queue : à gauche la couleuvre, à droite, plus trapue et plus courte, la vipère.

Quatrième critère : la forme de la tête, ovale chez la couleuvre plus triangulaire chez la vipère. Cet élément est à prendre avec des pincettes car pas toujours facilement identifiable et pouvant être confondu avec la couleuvre vipérine vivant dans les milieux aquatiques.

En conclusion :



Pour aller un peu plus loin dans la description :

- la vipère aspic mesure de 50 à 80cm pour les spécimens les plus gros.
- La couleuvre verte et jaune adulte de 1m20 à 1m50 et plus.
- La couleuvre d'esculape de 1m40 à 1m60.
- La couleuvre à collier (Helvétique maintenant) de 60 à 1m40.

Les autres couleuvres, vipérine et coronelle (lisse et girondine) ont des tailles adulte inférieures.

Avec ces premiers éléments d'identification en tête nous sommes prêts pour aller à la rencontre de ces mystérieux colubridés et vipéridés.

Pour tenter de les observer :

Plusieurs espèces peuvent partager le même habitat, c'est le cas de la vipère aspic, de la couleuvre verte et jaune, de la couleuvre coronelle, de la couleuvre d'esculape qui vivent dans les milieux rocaillieux, broussailleux en lisière de bois, dans les bocages et les murets de pierres.

La couleuvre d'esculape aime occuper les tas de foin et est arboricole, on la trouve jusqu'à 1600m d'altitude comme la verte et jaune qui elle aussi grimpe occasionnellement sur les arbres.

La vipère peut s'observer à plus de 2800m d'altitude, 2300m pour la coronelle lisse.

La couleuvre vipérine, inféodée aux milieux aquatiques, se rencontre près des rivières, étangs, mares jusqu'à 1500m d'altitude.

La couleuvre helvétique, vit dans le même biotope mais se trouve en lisière de forêt et dans les plaines jusqu'à 2300 m d'altitude.

Après cette présentation globale vous êtes prêts pour faire vos propres observations.

Tous ces serpents peuvent être observés sans aucun risque. Comme évoqué plus haut la seule morsure pouvant être dangereuse est celle de la vipère mais cette dernière n'attaque pas spontanément l'homme.

Les couleuvres ne représentent aucun danger en cas de morsure. Ces morsures pratiquement indolores ont lieu en cas d'écrasement ou de saisies accidentelles, ou si l'idée vous prend de vouloir faire un bilan dentaire chez Madame verte et jaune.

Pour l'observation proprement dite, le mieux est de se poster près des lieux de vie avec des jumelles et de balayer doucement le secteur sans faire de bruit, de préférence en début de matinée lorsque les serpents vont au contact des premiers rayons de soleil.

A savoir : tous les serpents sont protégés par un arrêté national de 1976 qui vient d'être renforcé par un nouveau décret datant du 8 janvier 2021.

Cela pour tenter de contribuer à la diminution croissante des populations de reptiles sur le territoire.

Lors du prochain numéro je parlerai plus en détail de la physiologie et des capacités d'adaptation des serpents.

Pour aller plus loin dans la connaissance de ces mal-aimés :

<http://www.lpo-drome.fr/nos-actions/sauvegarder/sos-faune-sauvage/sos-serpent/>

<http://lashf.org/>

Le blog d'un passionné de vipères : <http://vipere-passion.over-blog.fr/>

Michel Bazin

Mise en page : Romain RIBEIRO

Crédit photos : Michel BAZIN, Jérôme BONNARDOT, Bernard FRACHET, Sylvie FRACHET, Evelyne POURRAT, Romain RIBEIRO, Christine ROULAUD

Pour davantage d'informations & sources :

- www.faune-drome.org
- www.oiseaux.net
- www.oiseauxdesjardins.fr
- <https://www.lpo.fr>
- <https://www.salamandre.org/>
- <https://lemagdesanimaux.fr>
- <http://www.lpo-drome.fr/nos-actions/sauvegarder/sos-faune-sauvage/sos-serpent/>
- <http://vipere-passion.over-blog.fr/>

